habitat & humanisme URGENCE

FICHE DE POSTE

Intervenant social – Insertion Emploi/CIP

Le mouvement Habitat et Humanisme

Le Mouvement Habitat et Humanisme agit depuis plus de 36 ans, en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté. A partir de 2016, à la demande de l'État, il s'est engagé dans l'accueil de réfugiés, dans un contexte de crise migratoire durable. L'ensemble de ces actions sont aujourd'hui réunies au sein de la Branche Urgence du Mouvement, qui a pour mission l'**accueil** et l'**accompagnement de personnes vivant dans la précarité** (demandeurs d'asile, réfugiés, femmes victimes de violence...) ainsi que l'**hébergement d'urgence**, sur le territoire français.

Nos principes d'action

- Nous offrons un accueil de qualité permettant de reprendre souffle et d'ouvrir des perspectives

- Nous prodiguons un accompagnement solide qui développe le pouvoir d'agir en vue d'une intégration réussie

- Nous osons et innovons, pour mieux répondre aux besoins des publics, décupler l'impact social et apporter des solutions aux défis sociétaux.

Rejoindre Habitat et Humanisme c'est :

- Intégrer un Mouvement qui agit depuis 40 ans en faveur du logement et de l'insertion des personnes en précarité, et pour la (re)création de liens sociaux
- Découvrir une pluralité de dispositifs sur l'ensemble du territoire qui couvrent **différentes facettes** de l'accompagnement socio-professionnel (loger, accompagner, soigner, créer du lien)
- Contribuer à une ville **inclusive** et **durable**, en privilégiant des logements situés dans des quartiers "équilibrés", au cœur des agglomérations
- Rejoindre une association **ouverte** sur les territoires, qui crée des tiers-lieux solidaires, favorise les **actions culturelles** et l'**accès au sport** pour améliorer l'intégration des personnes accueillies
- S'engager au sein d'une association dynamique, **à l'écoute des besoins de ses publics**, qui se remet en question pour innover et faire évoluer ses pratiques via une **démarche collaborative** qui implique les équipes.
- Faire partie d'une communauté de **professionnels engagés et reconnus** pour la **qualité des projets** et de l'accompagnement social.

Rattachement hiérarchique

Responsable de centre

Statut

Non-cadre

Missions

Sous l'autorité du responsable de centre, l'intervenant social – insertion emploi soutient les bénéficiaires dans leur parcours vers une insertion sociale et professionnelle. Il intervient dans l'objectif de leur permettre d'accéder à l'autonomie en travaillant à la levée des freins et à la résorption des vulnérabilités

Activités principales

1) Participation au bon fonctionnement du dispositif, en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire

- Gère l'accueil des personnes : réalise toutes les procédures d'admission - accueil, présentation de l'équipe et des lieux, explique, fait signer et remet tous les documents légaux d'admission (règlement de fonctionnement, livret d'accueil, ...) et organise l'état des lieux lors de l'arrivée
- Prépare, organise et gère la sortie du dispositif selon le cahier des charges.
- Fait respecter les règles du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement
- Tient et met à jour des dossiers (Cf. Loi du 02/01/2002) en complétant le logiciel de suivi des dossiers (outil métier)
- Participe activement aux réunions internes d'organisation, aux groupes de travail juridiques et aux réunions de supervision
- Participe activement à la mise en œuvre de la démarche qualité

2) Accompagnement personnalisé vers l'emploi

- Réalise le diagnostic social des personnes accueillies dès leur entrée au centre
- En charge du suivi social (ouvertures de droit, suivi santé, domiciliation ….)
- Évalue les compétences et les besoins des personnes accompagnées en matière d'emploi.
- Élabore le projet professionnel en lien avec les attentes des bénéficiaires et les réalités du marché du travail.
- Met en œuvre des actions concrètes pour faciliter l'accès à l'emploi : accompagnement dans la rédaction de CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens, recherche d'offres d'emploi, etc.
- Accompagne le bénéficiaire dans la construction et la consolidation de son parcours professionnel, en veillant à la mise en place d'objectifs réalistes et atteignables.

3) Accompagnement vers le logement

- Aide à la recherche et à l'accès au logement, en partenariat avec les acteurs locaux (bailleurs sociaux, associations, services publics).
- Apporte un soutien administratif et juridique pour la constitution de dossiers de demande de logement ou de subventions (CAF, APL, etc.).
- Organise régulièrement les visites à domicile afin de renforcer l'autonomie des résidents dans la gestion de leur environnement et de leur logement.

- Met en place des activités préparant les futurs locataires à la gestion quotidienne de leur logement (ateliers sur administration, entretien, gestion financière, relations avec les voisins, etc.)
- Accompagne dans l'installation et l'adaptation à un nouveau logement, en mettant l'accent sur les aspects pratiques et relationnels.
- Met en place de partenariats avec les acteurs de l'insertion professionnelle

4) Développement de l'autonomie

- Renforce la capacité des bénéficiaires à prendre des décisions et à gérer leur parcours social de manière indépendante.
- Met en place des outils de suivi favorisant l'autonomie (tableaux de bord, plans d'action, etc.)
- Garantir un suivi rigoureux et transparent du paiement de la participation financière à l'hébergement (collecte, suivi des paiements, gestion des impayés etc)
- Encourage la prise d'initiatives et la gestion proactive des situations rencontrées par les bénéficiaires.
- Accompagne les bénéficiaires dans le développement de leur réseau social et professionnel, ainsi que dans l'accès aux droits sociaux.
- Promeut la participation active des bénéficiaires dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de vie, en les encourageant à se réapproprier leurs choix.
- Organise des ateliers de groupe sur des thématiques liées à l'autonomie, à la gestion de l'emploi et du logement, à la gestion financière, etc.
- Veille à ce que les bénéficiaires prennent conscience de leurs ressources et de leurs capacités pour surmonter les obstacles.

Compétences

Savoirs

- → Connaissance des acteurs de l'insertion professionnelle et des dispositifs associés
- → Définir un projet individuel d'insertion par l'emploi et le logement
- → Connaissance du secteur de l'hébergement et des partenaires institutionnels
- → Formation supérieure en travail social / insertion professionnelle
- → Maîtrise des fondamentaux de l'action sociale et connaissance des dispositifs du droit commun

Savoir-Faire

- → Accueillir les personnes, les informer sur leurs droits et obligations
- → Sens de l'initiative : capacité à innover et à proposer des solutions adaptées aux situations individuelles.
- → Intervenir en habitat collectif
- → Maîtrise de l'outil informatique
- → Organisation des actions collectives
- →

Savoir-Être

- → Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- → Aptitude relationnelle
- → Capacité d'écoute, de compréhension et d'analyse des situations individuelles
- → Sens de l'organisation, autonomie et réactivité
- → Flexibilité pour prendre de nouvelle tâche, capacité d'adaptation
- → Esprit de logique
- → Rigueur, méthode
- → Distanciation et prise de recul
- → Curiosité et pugnacité pour traiter des dossiers variés

Qualifications

Formation de niveau Bac +2 minimum en travail social, sciences humaines ou domaine équivalent.
Expérience préalable dans un poste similaire ou dans le domaine de l'accompagnement social souhaitée.